## Année scolaire 2017 - 2018 PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 1

ECOLE	Primaire du Ronzey
Date	20/10/2017
Commune	YZERON

### **Enseignants présents**

### prénom, nom, fonction

- PROUST Adeline (Directrice et enseignante CE1 CM1 CM2)
- BOIREL Isabelle (Enseignante classe maternelle)
- RUESCH Emilie (Enseignante classe CP CE2)
- COLOMBET Alban (Enseignant remplaçant)

### Délégués des parents d'élèves présents

### prénom, nom, fonction

- GAULIN Myriam (représentante parents d'élèves suppléante classe rouge)
- TESSON Auréline (représentante parents d'élèves titulaire classe bleue)
- RAZY Nelly (représentante parents d'élèves titulaire classe rouge)
- BARNOUD Frédérique (représentante parents d'élèves titulaire classe jaune)
- PLUSQUIN Laurianne (représentante parents d'élèves suppléante classe jaune)

### Représentants de la municipalité présents

prénom, nom, fonction

- L'adjoint chargé des affaires scolaires Mme CREUX Géraldine

### Délégués Départementaux de l'Education Nationale présent

prénom, nom

- GIRAUD-ROCHET Geneviève

### Absents excusés

prénom, nom, fonction

- BONNIER Christelle (représentante parents d'élèves suppléante classe bleue)

## Ordre du jour

- 1. Bilan de la rentrée (effectif enfants, équipe pédagogique, équipe circonscription, configuration des classes...)
  - 2. Le conseil d'école, son rôle ; les représentants de parents d'élèves, leur rôle
    - 3. Sécurité
    - 4. Les sorties déjà effectuées
      - 5. Projets à venir
      - 6. Questions diverses

# Rédaction du procès-verbal

#### 1. Bilan de la rentrée

Mme Proust présente l'équipe enseignante et demande aux membres de la réunion de se présenter à leur tour.

Mme Giraud-Rochet présente le rôle de médiation des Délégués Départementaux de l'Education Nationale entre l'école, la mairie et l'inspection. Par la visite des écoles publiques, le DDEN s'assure des bonnes conditions d'enseignement. Il assure un rôle d'aide et de propositions afin de favoriser le « Vivre Ensemble ».

Mme Proust présente l'équipe de circonscription : M. Hervé HECKLEN, Inspecteur de l'éducation nationale nouvellement nommé, Mme Marielle Malagutti, conseillère pédagogique en éducation sportive, Mme Isabelle Protière, conseillère pédagogique générale.

#### RASED:

L'école est rattachée au RASED de Ste Foy l'argentière.

Celui-ci compte 3 personnes:

- Mme Catherine Schoenauer (psychologue scolaire)
- M. David Frédière (enseignante chargée de l'aide pédagogique)
- Mme Odile Guillemard (enseignant chargé de l'aide rééducatrice)

Mme Schoenauer intervient à la demande des parents conseillés par les enseignants pour réaliser des bilans mais elle ne fait pas de suivi et elle oriente les parents vers le CMP de Craponne (Centre Médico Psychologique). Celui-ci est composé de psychologues, psychomotriciens, infirmières et d'orthophonistes... Ce qui permet de regrouper en un seul lieu plusieurs professionnels pour une prise en charge plus globale et adaptée.

La rentrée scolaire 2017/2018 a été mouvementée. Beaucoup de départs d'élèves (2CP et 1CM2) en septembre et l'absence de Gaëtane Thieffry (EVS à l'aide administrative) ont pimenté ce début d'année.

Les effectifs des différentes classes sont les suivants :

- Classe bleue (Mme Proust): 4 CE1; 11 CM1; 6 CM2 (soit 21 élèves).
- Classe jaune (Mme Ruesch): 7 CP; 14 CE1 (soit 21 élèves)
- Classe rouge (Mme Boirel): 7 GS; 7 MS; 7 PS (soit 21 élèves).

Soit un total pour l'école de 63 élèves. Avec les 3 départs, cet effectif est en baisse par rapport à l'année dernière. Mme Rochet demande s'il y a des TPS, ils sont bien sûr acceptés dans la mesure des effectifs. Les parents demandent si nous acceptons des TPS en cours d'année. On a l'habitude d'en discuter avec les parents concernés mais nous sommes convaincues que ce n'est pas simple et pas sécurisant pour l'enfant qui arrive dans une classe qui « roule ».

Alban Colombet est un maître remplaçant pour qui l'école d'Yzeron est son établissement de rattachement. Il peut être amené à partir pour des remplacements courts à la journée comme en ce début d'année ou des remplacements plus longs comme la rentrée 2016-2017.

#### Des achats et des travaux ont été effectués :

Des meubles ont été installés dans la classe jaune et bleue (4 au total)

Elle rappelle que les chasse-d'eau dysfonctionnent toujours autant, notamment toilettes gauche classe jaune et toilettes CADOLA.

<u>L'équipement en tableau numérique</u> pour les classes jaune et bleue était prévu pour la rentrée 2017. Mais, dans le cadre des fusions, la compétence informatique des écoles devenant une compétence de la communauté de commune, la dotation a été retardée. Ce transfert de compétence mettant du temps à arriver et l'attribution possible d'une subvention de l'état ont relancé le dossier.

Une demande de subvention a été validée en conseil d'adjoint pour l'achat de 2 vidéoprojecteurs tactiles, 2 tableaux blancs, 6 tablettes Windows avec clavier, 5 PC portables élèves, 2 PC portables enseignants et une borne wifi à activer et désactiver en fonction des utilisations des tablettes et des PC portables. Une demande d'installation d'un plan informatique (comme celui au fond de classe bleue) a été formulée pour la classe jaune.

Mme Proust en profite pour remercier la mairie pour tout cela. Mme Creux précise que ce devis n'a pas été validé car il n'a pas été discuté. La mairie est en attente d'un nouveau devis.

Mme Rochet pose la question de l'équipement en maternelle. Mme Boirel répond qu'elle n'a pas demandé de TBI car elle considère que les petits doivent manipuler du concret et rappelle que les pédopsychiatres déconseillent les écrans aux jeunes enfants.

<u>Le transport TYM</u> a été mis en place les mercredis depuis la rentrée, à ce jour, 5 enfants sont concernés régulièrement.

<u>L'installation d'une alarme anti-intrusion</u> par M. Plusquin permettra une meilleure sécurisation des lieux.

<u>Rythmes scolaires</u>: un questionnaire a été distribué avant les vacances aux parents. Une grande consultation sur les rythmes scolaires sera réalisée. Mme Giraud Rochet rappelle la position des DDEN qui va dans le sens d'une semaine à 4 jours et demi d'école en travaillant le samedi matin.

### 2- Le conseil d'école, son rôle

Mme Proust fait un rapide rappel de ce qu'est le conseil d'école, qui le compose et quel est son rôle.

Le conseil d'école se réunit trois fois par an pour voter le règlement intérieur, adopter le projet d'école et apporter des suggestions dans de nombreux domaines : fonctionnement de l'école, utilisation des moyens alloués, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, de l'organisation d'aides spécialisées, du choix des manuels et du matériel pédagogique et de l'organisation des sorties scolaires, de la protection et sécurité des enfants, de l'intégration d'enfants handicapés. Le conseil est formé par l'équipe enseignante, des membres du RASED, de Mme l'inspectrice (si nécessaire), des représentants de parents, d'un membre de l'association DDEN et des représentants de la mairie.

Les représentants des parents d'élèves représentent (comme son nom l'indique) l'ensemble des parents et sont à leur écoute. Pour toute question concernant la scolarité des enfants, ils peuvent assurer une médiation entre un parent et la directrice. Mme Tesson est volontaire pour diffuser les messages aux parents, elle a besoin d'une mise à jour du listing des adresses mail des parents.

Ils doivent **représenter** et **parler** au nom de la majorité des parents pour cela ils doivent se mettre en lien avec les autres parents, comme ce qui a été fait dernièrement, pour avoir une photographie des avis et positions par différentes pratiques (questionnaires, sondage, mail, affichage...)

Mme Proust propose de reconduire le fonctionnement de délégué auprès de la cantine et de la CADOLA. Mme Tesson se propose de faire le lien avec la cantine et Mme Barnoud avec la CADOLA. Nous avons des retours très positifs des enfants et des parents du fonctionnement de la cantine. Mme Barnoud précise que Sébastien est très apprécié des enfants aussi bien à la cantine, qu'en TAP ou en cuisine. Les enseignantes se félicitent de n'avoir aucun problème à gérer rapporté de la cantine par les enfants en classe.

## 3. Sécurité

- 2 exercices en rapport avec le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) doivent être réalisés. Ce document explique comment réagir face à des risques majeurs (inondation, transport de matières dangereuses). 2 réactions sont possibles :
- évacuation auguel cas l'alarme incendie sera déclenchée.
- confinement pour cause de produit chimique dangereux (Mme Proust passe dans les classes pour demander un confinement dans le couloir).

2 exercices intrusion attentat où le scénario peut-être différent :

- confinement et/ou évacuation pour intrusion ou danger extérieur type attentat (Les élèves se cachent dans leur classe ou dans la petite salle à côté de la CADOLA pour les maternelles)

Dans ce cadre, un référent gendarmerie le Gendarme Pierre TAPON a été attribué à l'école.

Un premier exercice a eu lieu le mercredi 18 octobre. L'exercice a été bien vécu par les élèves, il n'y a pas eu à ce jour de retour d'angoisses d'enfants suite à cet entrainement.

- Un exercice est aussi prévu dans la cantine et au périscolaire.

L'important est que les enfants prennent l'habitude de réagir face à ce type de menace.

De plus, Mme Proust rappelle la possibilité de demander une pièce d'identité à tout adulte venant récupérer un enfant.

Les livraisons doivent être dorénavant annoncées.

De plus, 2 exercices d'évacuation sont toujours à prévoir pour le risque d'incendie, un a été réalisé le 18/09/2017.

## 4- Les sorties et animations en cours ou déjà effectuées

<u>L'activité piscine</u>: Elle a déjà débuté pour les 2 classes CP-CE1-CE2 et CM1-CM2 et durera la moitié de l'année. Tous participent à l'activité le jeudi matin. Les élèves de cycle 2 travaillent les entrées, les immersions et le déplacement dans l'eau. Les élèves de cycle 3 poursuivent ces apprentissages et travaillent plus particulièrement l'endurance en améliorant la respiration, la propulsion.

Depuis l'année dernière, un test « savoir nager » valide les acquis du cycle 3.

Les élèves peuvent se rendre dans la partie du bassin réservé à ce test quand ils se sentent prêts à affronter les actions à réaliser. Les élèves qui ont passé le test « réintègrent » ensuite la séance et reprennent leurs apprentissages.

En cas d'échec, ils peuvent en identifier les raisons et prendre conscience des points à travailler et peuvent valider le test tout au long du cycle 3 (CM1 CM2 6<sup>ème</sup>)

Une attestation scolaire co-signée de l'enseignant et du maître-nageur est remise à l'enfant.

Mme Proust rappelle qu'il est important que les parents pensent à mettre des affaires pratiques à enfiler le jour de la piscine et qu'il serait judicieux de marquer les affaires au nom de l'enfant. Mme Proust rappelle également que sans certificat médical, les enfants doivent aller à la piscine. Pour les verrues, les enfants peuvent y aller avec des chaussettes, pour les molluscums, on demande un mot du médecin précisant s'il autorise ou pas l'enfant à se baigner.

<u>Interval</u>: Les élèves des classes élémentaires ont assisté au spectacle « Chut Oscar» le lundi 11 septembre. Le bus a été pris en charge par la CCVL et le coût du spectacle de 4 euros 50 par enfant par la mairie dans sa subvention annuelle (qui pour rappel est de 21€ par enfant).

<u>Le classeur des Parcours</u>: Nous continuons ce projet qui concerne les 3 classes. Un gros classeur par enfant consigne les œuvres étudiées en littérature, en arts visuels et/ou histoire des arts. Celui-ci est alimenté chaque année et suivra l'élève jusqu'au CM2: le but étant de constituer un corpus de productions artistiques facilitant la connaissance des œuvres et des artistes et auteurs de référence et de favoriser la continuité des apprentissages. Un parcours moral et civique est ajouté. Des élections ont eu lieu pour élire des délégués enfants qui se réuniront pour prendre des décisions pour l'école.

<u>L'activité lectures offertes</u> préparées par les élèves de CM1 CM2 aux PS MS GS est reconduite et ouverte aux enfants de CE1 cette année avec une fréquence d'une fois par mois le lundi matin. Les classes jaune et bleue iront à la bibliothèque les vendredis après-midi. Les élèves de maternelle, le jeudi matin. Un calendrier a été donné aux élèves de CM. Il est impératif que les élèves aient les livres ces jours-là (jour de bibliothèque et de lecture offerte). Mme Proust remercie les bénévoles de la bibliothèque qui permettent aux enfants de renouveler leurs lectures, qui proposent des expositions ou des prêts de livres en fonction de nos thèmes.

#### Ciné filou:

Le lundi 9 octobre, les élèves de maternelle ont participé à Ciné filou. Le bus a été pris en charge par CCVL, et coût du spectacle de 3,20€ par enfants par la mairie dans sa subvention annuelle (21€ par enfant).

Les élèves ont pu assister à 4 ou 5 courts métrages (35') à leur portée.

### 5- Sorties et projet à venir

### 5-1 Projet environnement et développement durable :

<u>Un Projet autour de l'énergie</u> en lien avec CEVIVAL (association qui va organiser l'installation de panneaux solaires sur les toits), en partenariat avec la CCVL et plus précisément Margaux Charosse, ambassadrice du tri a été construit en axant les animations pour le cycle 2 et 3 sur la consommation de l'énergie et ses impacts sur l'Environnement. Une séance sera réservée à la création d'objets utilisant des énergies renouvelables (four solaire, moulin à l'eau). Un planning plus précis sera établi très prochainement

Dans ce cadre-là, l'école s'est à nouveau engagée pour obtenir le label éco-école. Plusieurs actions seront réalisées.

Une valise de matériels pédagogiques autour de l'énergie a été empruntée à la FERS (Fédération entreprise réussite scolaire).

- <u>Projet jardin</u>: La classe bleue a visité le jardin de la famille TESSON et visionné le DVD guerre et paix dans le potager.
- De plus, la classe jaune avec le financement par la CCVL participera à 3 animations de l'association NATURAMA autour de la biodiversité (environnement naturel sensible). Les CE1 intègreront la classe d'Emilie pour ces activités.

### 5-2 Séjour classe de mer :

Du 23 au 27 avril, les classes jaune et bleue seront accueillies par le Centre des Rives de Corbières, à Port Leucate dans l'Aude (vers Perpignan). Le séjour est proposé par la ligue de l'enseignement du Rhône. Pour les CM, l'activité « phare » du séjour sera la voile. Pour participer un test « pyjama » sera réalisé à la piscine. Cela consiste à vérifier que les élèves sont capables de se débrouiller s'ils tombaient à l'eau avec leurs vêtements et un gilet de sauvetage.

L'activité phare du cycle 2 sera la musique.

Nous cherchons des accompagnateurs pour aider à la vie quotidienne. Nicole est volontaire. Mme Creux et Mme Tesson demanderont à leur maman respective. Nous partons sur une base de 150€ par enfant, album photo compris. L'APEEC versera 9 000 €. Les familles en difficulté doivent en parler avec la mairie pour se rapprocher du CCAS.

### 5-3 Visiocommunication:

La classe bleue, commencera la visiocommunication après les vacances de la Toussaint sur une plateforme complètement sécurisée, hébergée par l'académie. L'Assistante de langue, Molly, américaine est encadrée par une conseillère pédagogique. 5 séances qui se dérouleront le mardi aprèsmidi seront organisées. La séance 1 portera sur la présentation en anglais de l'assistante. Des exercices

en direct seront organisés et une présentation des enfants volontaires clôturera la séance. Des thèmes différents de l'année dernière sont à travailler en amont et en aval de chaque séance en compréhension orale d'abord puis en production orale lors de la séance suivante, la séance avec l'assistante servant de déclencheur.

Des défis seront également lancés entre les séances. Le premier défi consiste à dessiner l'assistante à partir de sa description physique en amont de sa rencontre.

Il y a aussi un blog que les enfants peuvent visiter pour continuer leurs découvertes en anglais. L'adresse sera communiquée aux parents dans les cahiers de liaison et une autorisation sera demandée pour publier les travaux des élèves sur celui-ci.

## 5-4 Enseignement moral et civique :

Un travail commun sur les règles de la cour a été mis en place l'année dernière afin d'éviter les chamailleries répétitives observées lors des récréations. Cette année des élections de représentants d'enfants pour chaque niveau des GS au CM2 ont été organisées avec pour mission de s'impliquer dans la vie de l'école et d'apporter leur réflexion quant à la réalisation de plusieurs projets. Dans ce sens, un conseil d'élève a été mis en place cette année dans la classe bleue.

Les enfants délégués élus pour cette année sont Niels (GS), Tristan (CP), Candide (CE1), Sarah (CE2), Emma (CM1), Capucine (CM2). Le premier conseil aura lieu le mardi 9 novembre sur les temps des APC.

Le lundi 6 novembre, l'association de la prévention routière interviendra pour les CM. Les enfants doivent venir avec leur vélo à l'école.

Un travail autour des droits des enfants a été réalisé dans la classe jaune en ce début d'année.

### 5-5 Spectacle Noël

Le mercredi 20 décembre, une petite présentation rapide des activités réalisées en sport sera proposée aux parents. Le Père Noel passera dans les classes.

### 5-6 La Kermesse

Le samedi 30 juin, l'APEEC organisera la kermesse de fin d'année. L'APEEC mettra une option pour réserver la salle au cas où.

### 6. Questions diverses.

Pas de questions diverses

La date du prochain conseil d'école est fixée le vendredi 12 janvier à 18h00. La date du dernier conseil d'école est fixée le vendredi 8 juin à 18h00.

Mme Proust remercie tout le monde et lève la séance à 20h10.

La présidente, Mme Proust

Prénom, nom du secrétaire de séance Isabelle BOIREL	Prénom, nom <b>du directeur d'école Adeline PROUST</b>
Date :	Date :
Signature	Signature